DISCOURS CESE : CONFERENCE CRISE DU LOGEMENT EN EUROPE

1. Discours introductif

Mesdames et Messieurs en vos titres et qualité,

Tout d'abord, je tiens à remercier le Conseil Economique et social européen, son Président Monsieur Ropke, pour d'une part l'organisation de cet évènement dédié au lancement de votre Manifeste en faveur de l'accès au logement pour tous et d'autre part, l'invitation qui m'est faite afin de représenter la Belgique durant cette période importante de Présidence du Conseil de l'Union Européenne à la veille des élections européennes.

Je suis honoré de m'adresser à vous aujourd'hui pour vous faire part de l'enjeu crucial que représente l'accès au logement dans une institution centrale de notre Union européenne.

En tant que Ministre wallon du logement, je me dois priorité de rappeler que le droit au logement est un droit fondamental, reconnu par l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. De facto, ce droit doit s'appliquer de manière universelle à l'ensemble des états membres de l'Union européenne. Le logement est bien plus qu'un simple toit au-dessus de nos têtes, c'est le fondement même de nos vies, de nos familles et de nos communautés. Malheureusement, aujourd'hui, de nombreux citoyens européens font face à une crise du logement, caractérisée par des coûts prohibitifs, des conditions de vie précaires et une pénurie persistante de logements abordables.

Dès lors, l'enjeu de l'accès au logement pour tous qui, force est de constater, transcende les frontières nationales et affecte la cohésion économique et sociale de l'Union européenne. **Au nom la Belgique, je profite de cette assemblée pour affirmer que l'accès au logement abordable, décent et durable est une condition fondamentale pour garantir un tissu social solide et inclusif au sein de notre communauté européenne.**

La crise du logement est une réalité européenne qui transcende les frontières nationales et affecte la cohésion économique et sociale de l'Union européenne. Un logement abordable et décent est essentiel pour assurer l'intégration sociale, favoriser le développement économique et soutenir le bien-être général de nos citoyens.

Premièrement, **l'accès à un logement abordable est un déterminant clé de la progression sociale**. Les jeunes talents et les travailleurs qualifiés sont souvent entravés dans leur inclusion sociale par des coûts de logement prohibitif, les forçant à s'installer dans des zones périphériques ou à renoncer à des opportunités professionnelles dans d'autres régions de l'Union européenne. Cela crée un déséquilibre économique et entrave le potentiel de croissance dans l'ensemble de notre communauté.

Deuxièmement, **la crise du logement exacerbe l'exclusion sociale et les inégalités économiques.** Les citoyens les plus vulnérables, y compris les personnes à faible revenu, les familles monoparentales et les personnes âgées, sont souvent les plus touchés par des coûts de logement excessif. Cela contribue à la polarisation sociale, compromettant ainsi la cohésion de nos sociétés. Les disparités entre les régions et les pays membres sont aggravées par des différences marquées dans les coûts de logement et l'accès aux logements abordables. Cette situation compromet la vision d'une Europe plus juste et solidaire, où chaque citoyen a la possibilité de prospérer.

Troisièmement, **le logement abordable et décent est un élément crucial de l'intégration économique en Europe**. La mobilité des citoyens européens contribue de manière significative au développement économique de l'Union Européenne. Les travailleurs et les étudiants qui souhaitent se déplacer au sein de l'Union européenne pour trouver de meilleures opportunités professionnelles ou éducatives se heurtent souvent à des barrières liées à l'accès au logement. **Des coûts de logement trop élevé entrave la libre circulation des individus, compromettant ainsi le principe fondamental de mobilité au sein de l'Union européenne.**

Comme vous pouvez le constater, le secteur du logement se situe au carrefour de nombreuses politiques et réglementation, notamment en matière d'énergie, d'environnement, de climat, de développement urbain et d'aménagement du territoire. **Si la coordination et le financement public de ces politiques au niveau européen sont essentiels, la politique du logement reste une compétence nationale, l'action publique continuent de s'exercer aux plus proches des besoins, c'est à dire aux niveaux local et régional en application du principe de subsidiarité.**

Pour faire face à cette problématique à dimension européenne, il est impératif que les États membres travaillent ensemble en adoptant des approches coordonnées. Nous devons favoriser la coopération entre les gouvernements nationaux, les institutions de l'Union européenne, les autorités locales, le secteur privé et la société civile. Cela nécessite un constat objectivable, des défis communs identifiées afin de pouvoir développer des stratégies concertées pour promouvoir la construction de logements abordables, l'investissement dans la rénovation massive du parc de logements abordables et enfin mettre en place des politiques de logement durable et encourager l'innovation dans le secteur.

Il est impératif que nous prenions des mesures concertées pour résoudre cette crise du logement. **Dans ce cadre, la Belgique plaide en faveur d'un New Deal Européen du logement.**

Pour ce faire, la Belgique, et plus singulièrement la Wallonie, organisera une Conférence Européenne des Ministres en charge du logement le 5 mars 2024 à Liège sous l'égide de la Présidence belge du Conseil de l'EU.

Enfin pour conclure mon propos, j'annonce que l'objectif de la Belgique est de mettre la question de l'accès au logement pour tous à l'agenda politique dans le cadre de sa Présidence du Conseil de l'UE, de démontrer qu'incitant à la coopération et en investissant massivement dans le logement abordable, nous investissons dans l'avenir de notre communauté européenne, favorisant l'inclusion sociale, réduisant les inégalités et renforçant notre intégration économique. **Il est temps d'agir de manière résolue pour construire un avenir où chaque**

citoyen de l'Union européenne puisse jouir du droit fondamental à un logement abordable, décent et durable.

Comme le cita jadis, Jacques Delors, ancien Président de la Commission Européenne :

“C'est en partageant nos souverainetés nationales que nous pouvons mieux défendre nos intérêts communs.”